

L'intérêt que possèdent les Canadiens dans leur pays—Les Canadiens pris individuellement prendront peut-être sous peu une part plus active dans la mise en valeur de leur pays, a dit M. James Stewart, président de la Banque Canadienne du Commerce, à la réunion annuelle des actionnaires.

“Nous n'avons jamais connu mieux”—Répétant ce qu'il appelle “une description motivée et imagée de l'économie canadienne”, M. A. C. Ashforth, président de la Banque Toronto-Dominion, a dit aux actionnaires que les “Canadiens n'ont jamais connu une meilleure année.”

Il a signalé qu'en 1955 les Canadiens ont vu leur production, leurs importations, leurs exportations, leur gain, leurs dépenses, leur consommation, leurs emprunts, leurs épargnes et leurs placements dépasser ceux de toute autre année précédente. Le volume de la production matérielle et le véritable niveau de vie des Canadiens en ont été relevés, a-t-il ajouté.

Maints problèmes d'ordre économique et politique sont demeurés sans solution, a-t-il concédé, mais il nous est plus facile aujourd'hui d'envisager l'avenir avec optimisme qu'en tout autre temps depuis 25 ans.

“L'année est prometteuse”—“L'année qui commence est prometteuse,” dit M. Charles St-Pierre, président de la Banque Canadienne Nationale. “Toutefois, n'est-ce pas le meilleur moment de recommander la prudence lorsqu'on est porté à l'oublier?”

(Texte)

Le rôle de la politique gouvernementale:

Il paraît assez clair que la politique des gouvernements a eu quelque chose à faire avec ce nouveau redressement de l'activité économique, à un moment où nous avions lieu de craindre une dépression. Les réductions d'impôts, si faibles qu'elles aient été, ont sans doute alimenté pour leur part le flot croissant de la consommation. Elles ont été d'autant plus sensibles que la lourdeur des impôts constitue un frein indiscutable à la dépense pour fins de consommation où à l'épargne personnelle. Mais les données statistiques indiquent que la mesure la plus significative a probablement tenu dans les grandes facilités de crédit à l'habitation provoquées par l'entrée des banques à charte dans le domaine du crédit hypothécaire. Les avances consenties de ce fait ont dépassé en septembre 200 millions de dollars, chiffre important en soi, même s'il ne constitue pas une forte proportion des avances bancaires.

Ceci était un extrait du discours de M. J. Édouard Labelle, O.B.E., C.R., président de la Banque Provinciale du Canada, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

(Traduction)

L'avenir offre de grandes promesses.

“L'avenir de notre jeune pays est très prometteur et je n'admets pas que les Canadiens ne sont pas tout à fait éveillés et actifs.” Ce sont les paroles que M. J. S. Proctor, vice-président et directeur général, adressait aux actionnaires de la

Banque impériale du Canada. Il a aussi ajouté que la position remarquable du Canada dans tous les domaines: industrie, commerce, mines, agriculture, finance, énergie atomique et autres, repose essentiellement sur l'esprit d'initiative des Canadiens de tous les niveaux de la société et sur l'ouvrier canadien.

Si nous tous,—en particulier les jeunes, continuons à nous attaquer à nos problèmes avec réalisme, et travaillons avec intelligence, vigueur, enthousiasme et imagination, nos affaires continueront à croître et à prospérer par tout le pays et votre banque croîtra et prospérera avec elles.

(Texte)

Le discours du trône n'exagère rien quand il mentionne que, dans l'ensemble, le Canada a joui d'un niveau élevé de prospérité, mais il constate que certains secteurs de l'économie “n'ont pas bénéficié pleinement de cet accroissement de bien-être matériel”. Au cours des cinq dernières années, “les ventes de blé on atteint des chiffres encore jamais vus; d'autre part, une succession sans précédent de récoltes surabondantes a nécessité l'entreposage de stocks anormaux de céréales tant dans les élévateurs à grains que sur les fermes.

Afin de fournir une source immédiate d'argent liquide là où il pourrait être nécessaire, le gouvernement demandera d'autoriser la garantie de prêts bancaires consentis aux producteurs et gagés sur leurs céréales et le paiement des frais d'entreposage et d'intérêt, à l'égard des quantités de blé que la Commission canadienne de blé détient en sus de ses reports normaux.

Depuis octobre 1941 au 31 décembre 1955, le gouvernement a payé 237 millions pour le transport de 37,672,000 tonnes de grains provenant des provinces des prairies et à destination de la Colombie, d'Ontario, du Québec et des provinces Maritimes.

Comme on le voit, le gouvernement fait tout ce qui est humblement possible pour venir en aide aux producteurs de grains, qui sont dans une impasse à cause d'une surabondance imprévue.

Le plancher du prix des produits agricoles.—Où en seraient les producteurs de beurre et d'œufs et les éleveurs de porcs s'il n'y avait eu un plancher pour le prix de vente de ces produits? Tout récemment le gouvernement a aussi établi un plancher pour les récoltes de pommes et de pommes de terre. Il faut mentionner que cette politique est autant à l'avantage des consommateurs que des producteurs en ce qu'elle permet aux familles qui ont des revenus moindres d'acheter continuellement des denrées essentielles.

Le 6 janvier courant, M. H. H. Hannam, président de la Fédération Canadienne d'Agriculture, a fait, à Toronto, un discours dans lequel il a démontré la nécessité du plancher du prix des produits laitiers. L'Union Catholique des Cultivateurs est du même avis.